



REGLES DE COURSES

Chaque participant devra se conformer strictement aux règles de courses édictées ci-après et aux informations spécifiques précisées au cours des briefings officiels.

1. La Beachcomber Paddle Week est un événement ouvert à toutes les catégories : Women, Men et Kids.
2. La Beachcomber Paddle Week est un événement ouvert à tous les niveaux de pratique : « Pro » et « Open ».
3. Pour participer, la taille de la planche doit être comprise entre 10' minimum et 12'6" maximum. Seuls les flotteurs de type « inflatable » (planche gonflable) sont admis.
4. Les procédures de départ et d'arrivée seront annoncées par le Directeur de Course lors des briefings officiels et affichées sur le panneau officiel.
5. Les règles de « bon sens marin » s'appliquent totalement et à chaque instant.
6. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté et prévenir l'organisation aussi rapidement que possible.
7. Tout abandon devra être signalé à l'organisation.
8. Dans le cas où le Comité de Course estime qu'un compétiteur se met en danger et/ou met en danger d'autres compétiteurs, celui-ci peut être retiré d'une course et embarqué sur un bateau de l'organisation.
9. L'organisation de la Beachcomber Paddle Week 2014 ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur les bulletins d'inscription. Si tel s'avère être le cas, l'organisateur de la Beachcomber Paddle Week 2014 se réserve le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.
10. L'obligation de respecter l'environnement, les sites empruntés, ainsi que les autres concurrents, les organisateurs, le public et les médias, entre autres, doit être constante !
11. La participation à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.



-
12. Le présent règlement peut-être modifié à tout moment par l'organisateur de la Beachcomber Paddle Week 2014. Ces modifications seront signalées lors des briefings officiels et affichées sur le panneau officiel. La présence de tous les participants aux briefings officiels est donc obligatoire.
 13. Si les conditions météorologiques ou de sécurité ne permettent pas le départ d'une course, l'organisateur se réserve le droit d'annuler celle-ci et d'en proposer une autre.
 14. Le port en permanence du « leash » est obligatoire et ce quelle que soit la discipline.
 15. En cas de conditions météorologiques défavorables, les compétiteurs devront porter un vêtement « isotherme » de type « shorty ». Si tel s'avère être le cas, cette disposition sera annoncée par le Directeur de Course lors du briefing officiel et l'information sera affichée sur le panneau officiel.
 16. Les compétiteurs doivent porter le « lycra » de la Beachcomber Paddle Week 2014 à tout moment, dès lors qu'ils sont sur l'eau (courses officielles, courses non officielles, entraînements, sorties libres, « clinics »).
 17. Le lycra doit être porté par-dessus tout équipement (sac à dos, « camel bag »...). Le numéro qui figure sur le lycra doit être porté au cours de toutes les interviews réalisées par les médias (départs et arrivées de courses).
 18. Le lycra doit être porté au cours de la cérémonie officielle de remise des prix.
 19. Aucun marquage publicitaire ou autre badge et/ou insigne distinctif n'est autorisé et ne doit être apposé sur le lycra.

Equipement OBLIGATOIRE pour la course Longue Distance :

- Le parcours prévisionnel de la course Longue Distance est de 9 km maximum.
- 1 planche GONFLABLE dont la longueur doit être comprise entre 10' minimum et 12'6" maximum
- 1 rame
- 1 combinaison « isotherme » de type « shorty » si nécessaire. L'annonce sera effectuée lors des briefings officiels



-
- Prévoir également des protections de pieds (« aquashoes »), des lunettes de soleil haute protection avec système d'attache, de la crème solaire « waterproof » haute protection, une casquette, un « camel bag », etc.
 - 1 leash
 - 1 « bout » de remorquage
 - Le lycra de la compétition
 - Des boissons et autres apports vitaminés seront fournis par l'organisation.

Abandon : En cas d'abandon, le compétiteur doit émettre des signaux de détresse. Il doit mettre ses 2 bras au-dessus de la tête et effectuer un mouvement montant–descendant. Il doit signaler son abandon à un bateau d'assistance à la première occasion possible ou informer un autre compétiteur qui se trouve à proximité.

Cet autre compétiteur aura la charge de transmettre l'information à un bateau d'assistance le plus rapidement possible, quitte à se détourner de sa route.

Il appartient à chaque compétiteur de juger avec discernement de son aptitude technique et physique à prendre le départ et à rester en course en fonction des conditions rencontrées (état de la mer, vent, courant, température, etc.)

CHAQUE CONCURRENT, LORSQU'IL EST EN POSITION DE LE FAIRE, DOIT APPORTER TOUTE L'AIDE POSSIBLE À UN CONCURRENT EN DANGER ET AIDER LES ORGANISATEURS EN LEUR FOURNISSANT TOUTE INFORMATION VITALE DANS LE CAS OÙ UN SAUVETAGE S'AVÉRERAIT NÉCESSAIRE.